



La France renouvelle son engagement pour le retour sûr des populations déplacées par son appui aux activités de déminage

Bagdad, le 26 janvier 2020 – Le Service de la Lutte Anti-mines des Nations Unies (UNMAS) salue une contribution supplémentaire de 600 000 euros (environ 670 000 dollars américain) du gouvernement français dédiée aux activités de gestion des engins explosifs et ayant pour but de favoriser le retour des communautés déplacées au sein des zones libérées d'Irak.

La présence d'engins explosifs, y compris les engins explosifs improvisés, dans les zones reprises à l'Etat Islamique en Irak et au Levant (Daech) continuera de ralentir les efforts de sécurisation et de stabilisation jusqu'à ce qu'ils soient retirés et neutralisés. Ces engins explosifs bloquent non seulement la reconstruction des zones libérées mais dissuadent aussi les populations déplacées de rentrer chez elles, en particulier dans les zones affectées par des opérations militaires intenses et prolongées. Plus d'1,4 million de civils sont toujours déplacés en Irak dû au récent conflit et aux conditions dangereuses qui ne favorisent pas leur retour.

Le gouvernement irakien maintient sa capacité de gestion des engins explosifs à travers un certain nombre d'entités gouvernementales et d'autorités chargées de la lutte anti-mines. Cependant la demande d'assistance excède les ressources disponibles. Avec cette contribution supplémentaire du gouvernement français, UNMAS soutiendra et développera plus en profondeur l'action dirigée par le gouvernement irakien en réponse à la menace explosive. Cela comprend notamment le déminage des zones identifiées pour la stabilisation et la réponse humanitaire, le conseil technique apporté aux autorités nationales et régionales ainsi que l'éducation aux risques.

Tous les projets mis en œuvre par l'UNMAS en Irak intègrent la dimension du genre et promeuvent l'égalité homme-femme. Parmi les initiatives lancées en 2019, des équipes de déminage mixtes ont été constituées à Sinjar. L'implication des femmes dans le secteur de la lutte anti-mines est une avancée notamment facilitée par cette contribution du gouvernement français.

M. Bruno Aubert, Ambassadeur de France en Irak, a déclaré au sujet de cette contribution : « *La France considère que le déminage des zones libérées de Daech est une priorité pour assurer des conditions de retour favorables aux déplacés voulant revenir chez eux. Nous tenions à nous engager une nouvelle fois auprès des Irakiens sur ce sujet essentiel et appuyer l'excellent travail de l'UNMAS* ».

«La France soutient les activités de gestion des engins explosifs menées par l'UNMAS en Irak pour la deuxième année consécutive. Le déminage est une étape critique avant que tout projet de réhabilitation puisse être implémenté et permet le retour volontaire des populations déplacées en toute sécurité et dans la dignité. Ces résultats ne sont pas possibles sans l'appui des bailleurs de fonds et le programme de l'UNMAS en Irak est très reconnaissant du soutien apporté par le gouvernement français.» a annoncé M. Pehr Lodhammar, le responsable de l'UNMAS en Irak.

Contact

Pehr Lodhammar, UNMAS Irak, Directeur Pays, lodhammar@un.org